

Conseil d'Etat Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) Monsieur Guy Parmelin Conseiller fédéral 3003 Berne

Document PDF et Word à : efta@seco.admin.ch

Fribourg, le 19 février 2019

Conseil d'Etat CE Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48 www.fr.ch/ce

Loi fédérale relative à l'approbation des accords de libre-échange Réponse à la consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

En date du 19 décembre 2018, vous nous avez soumis pour consultation le projet de loi fédérale relative à l'approbation des accords de libre-échange. Après consultation de nos services, nous avons l'honneur de vous transmettre notre détermination.

Le Conseil d'Etat soutient le projet du Conseil fédéral qui permet de déléguer au Conseil fédéral ou à l'Assemblée fédérale la compétence de conclure des accords de libre-échange contenant des dispositions au contenu comparable à celles des accords conclus précédemment, sans qu'ils soient soumis au référendum. L'introduction de cette norme de délégation permettra de formaliser la pratique en cours dite des accords « standard » et d'alléger ainsi la procédure de ratification, ce que salue le Conseil d'Etat, eu égard à l'importance de tels accords pour l'attractivité économique du canton.

En vous remerciant de la considération que vous porterez à notre prise de position, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen Président THE WAY THE WA

Danielle Gagnaux-Morel Chancelière d'Etat